

Au cours de cette discussion, l'amendement présenté par le rapporteur spécial de la mission, Alain JOYANDET, concernant l'Aide Médicale d'Etat (AME) a fait l'objet d'un scrutin public.

Cet amendement prévoit de diminuer les crédits de l'Aide Médicale d'Etat de 300 Millions d'Euros.

Le Groupe Union Centriste s'est majoritairement abstenu sur cet amendement. **L'AME est en effet une nécessité sanitaire qui s'impose dans l'intérêt de tous. Mais elle doit faire l'objet d'une évaluation quant à son fonctionnement afin de la ramener à son louable objectif initial.**

La dépense d'AME a en effet progressé irrémédiablement de **40 % entre 2009 et 2016** et ses crédits ont fait l'objet d'une sous-évaluation systématique sous le précédent quinquennat. Il convient donc de **parvenir à maîtriser, enfin, les crédits de ce programme. ?**

« J'invite le Gouvernement et mes collègues parlementaires dans un premier temps, à se saisir du rapport d'information sur l'accès financier aux soins des personnes en situation de précarité voté au cours de ce PLFSS, pour y intégrer une étude approfondie de l'AME. Et dans un second temps, à remettre à plat la politique d'aide médicale d'État via **une réforme débattue à sa juste mesure au Parlement.** » a précisé Elisabeth DOINEAU au nom du groupe Union Centriste. ?

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)